

Protéger la montagne par une offre de sécurité sur mesure

Vos enjeux

Vous souhaitez améliorer la sécurité du quotidien pour une meilleure qualité de vie et favoriser l'implication des acteurs locaux dans la sécurité de leur territoire.

L'offre :

Dans le cadre d'un contrat de sécurité, la gendarmerie est en mesure d'apporter une offre complète de services adaptée à votre territoire et à vos objectifs de développement :

- *une accessibilité adaptée au service public de sécurité*, avec des solutions d'accueil en mobilité (permanences déplacées au plus près, auditions à domicile...) ;
- *une offre d'expertise technique* adaptée aux territoires de montagne.

La gendarmerie se met *au service des élus des collectivités territoriales* :

- conseil à la sécurisation des activités de montagne grâce à l'expertise sécurité des pelotons de gendarmerie de haute-montagne (PGHM) ;
- éducation à la montagne en sensibilisant la population (notamment les plus jeunes) aux dangers et exigences du milieu ;
- sensibilisation des travailleurs saisonniers par un partenariat avec les stations de montagne et les collectivités, en vue de protéger ces publics spécifiques et prévenir toute difficulté en matière d'ordre public et de sécurité ;
- préservation des écosystèmes naturels en développant des mesures de prévention et de lutte contre les atteintes à l'environnement, en lien avec les partenaires ;
- l'intégration du numérique dans l'offre de sécurité.

Parallèlement, le territoire peut soutenir l'action de la gendarmerie à travers une « sécurité dès la conception » dans ses domaines propres, passant par :

- l'association des forces de sécurité aux projets d'urbanisme et d'aménagement par des diagnostics de sécurité en lien avec le groupement de gendarmerie local ;
- la rénovation immobilière de l'infrastructure gendarmerie, au bénéfice de la collectivité, sous l'angle de la transition écologique.

A qui s'adresser : Une offre proposée par la Gendarmerie nationale



En savoir plus : Contactez votre *gendarmerie locale* – ou votre groupement de gendarmerie départementale – ggd00@gendarmerie.interieur.gouv.fr – (pour votre commune remplacer « 00 » par le numéro de votre département) ou **Contactez le conseiller technique montagne de la gendarmerie** – lionel.andre@gendarmerie.interieur.gouv.fr